

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du jeudi 17 février 2022

Date de la convocation: 10/02/2022

Membres en exercice :
12

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal FLURIN,

Présents : 7

Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Benoît TOULOUZET

Votants : 10

Représentés : Sadek BOUBEKEUR, Noël PEREIRA DA CUNHA, Félix SASSO

Excusés : Alexandra FRONTY

Absents : Xavier MACIAS

Secrétaire de séance : Benoît TOULOUZET

2022_017 - Objet : Participation financière à la société de pêche le Gave

Le Président rappelle qu'afin de pouvoir financer ses activités de 2022, la société de pêche « Le Gave » sollicite le soutien financier de la CSVSS à hauteur de **500€**.

Cet exposé terminé, le conseil syndical décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 500 € à la société de pêche « Le Gave » ;
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité ;
- **D'AUTORISER** le président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
Pierre CAPOU



RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/03/2022 065-256501321-20220217-2022_017-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 04/03/2022
065-256501321-20220217-2022_017-DE